

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE VENDREDI 2 MAI 2025

RÉUNION PROPRIÉTAIRES BAILLEURS **C'EST LE MOMENT DE LOUER A L'ANNÉE !**

Face à la pénurie de logements disponibles à l'année, et dans un contexte moins favorable à la location saisonnière, la Communauté de Communes organise à l'attention des propriétaires bailleurs ou futurs bailleurs un temps d'échanges pour tout savoir sur le cadre légal et réglementaire, les subventions, les avantages fiscaux, les garanties, les services d'accompagnement disponibles dans le cadre d'une location à l'année.

L'accès au logement sur l'île d'Oléron devient de plus en plus difficile pour de nombreux ménages souhaitant s'y installer durablement. L'important développement des locations saisonnières a généré une raréfaction de l'offre résidentielle. Ce déséquilibre entre logement à l'année et logement saisonnier se répercute sur la dynamique démographique de l'île, fragilise la vie locale, impacte l'économie du territoire avec des risques concrets comme la fermeture de classes ou la diminution des services de proximité.

Pour faire face à ces problématiques **et dynamiser l'offre de logements à destination de résidences principales**, la Communauté de communes multiplie les initiatives. Elle s'attache à renforcer l'offre de logements destinés aux actifs en soutenant la production de logements sociaux et de logements en accession à prix abordable. La construction d'une centaine de logements à l'année est d'ores et déjà programmée.

En parallèle de ces projets neufs, la communauté de communes souhaite agir sur le parc existant, comme l'explique Michel PARENT : « *La problématique du logement à l'année sur l'île ne réside pas dans un manque de constructions ; nous disposons d'un parc immobilier conséquent. La solution que nous proposons consiste à capter les locations touristiques et à les transformer en logements à l'année. Cette approche est rapide, moins coûteuse pour les finances publiques et préserve les espaces naturels et agricoles.* »

C'est dans cet esprit que la Communauté de communes organise, le jeudi 22 mai de 18h00 à 20h00, salle Patrick Moquay à Saint-Pierre-d'Oléron, un temps d'échanges entre des propriétaires souhaitant se renseigner sur la location à l'année et des professionnels experts sur les sujets suivants :

- Un cadre fiscal et réglementaire en évolution : régulation des meublés de tourisme, fiscalité désormais moins avantageuse pour la location saisonnière, nouvelles exigences en matière de performance énergétique des logements.
- Des dispositifs fiscaux incitatifs pour les bailleurs comme le dispositif Loc'Avantages.
- Des garanties pour sécuriser votre location : protection contre les impayés et les dégradations, notamment grâce à la garantie VISALE.
- Des intermédiaires engagés qui vous accompagnent dans la mise en location et la gestion locative.
- Des aides financières pour vos travaux : subventions mobilisables pour la rénovation énergétique de vos logements.
- Une prime à la conversion : jusqu'à 10 000 € pour transformer un meublé touristique en location à l'année, sous conditions.

Réunion « LOUER À L'ANNÉE »
SUBVENTIONS-FISCALITÉ-ACCOMPAGNEMENT
JEUDI 22 MAI DE 18H00 À 20H00
À LA SALLE PATRICK MOQUAY (CHÂTEAU DE BONNEMIE)
Infos et réservations : 05 46 47 24 68

Sandrine CASAS

Responsable du service communication

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : **05 46 47 49 68**